

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACTUALISE LE PLAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Québec, le 10 août 2020. – À la suite de nouvelles recommandations des autorités de santé publique, le gouvernement du Québec apporte des ajustements à son plan de match pour la rentrée scolaire dans le but de garantir des conditions d'apprentissage optimales aux élèves québécois dans un environnement sécuritaire pour eux et pour le personnel scolaire. Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, en a fait l'annonce aujourd'hui, en compagnie du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Christian Dubé, et du directeur national de santé publique, le Dr Horacio Arruda.

Port du couvre-visage dans les établissements scolaires

Ainsi, le port du couvre-visage sera obligatoire pour tous les élèves à partir de la 5^e année du primaire, incluant ceux du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes ainsi que pour l'ensemble des membres du personnel scolaire lors de leurs déplacements à l'intérieur de l'école et dans les transports scolaires ou publics. Le couvre-visage ne sera toutefois pas obligatoire à l'intérieur de la salle de classe, ni dans une salle utilisée à des fins de restauration pendant la consommation de nourriture ou de boissons. Bien qu'il soit recommandé, le port du couvre-visage ne sera pas obligatoire pour les élèves du préscolaire et des deux premiers cycles du primaire.

Quant aux visiteurs, ils devront porter un couvre-visage en permanence, sauf lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène, comme un auditorium par exemple, mais une distance de 1,5 mètre entre les personnes doit être maintenue en tout temps dans cet espace.

Des groupes-classes stables pour minimiser toute propagation potentielle

Également, au regard de la littérature scientifique récente, la Direction générale de santé publique ne requiert plus la division des classes en sous-groupes d'un maximum de six élèves. Le concept de bulle est ainsi élargi pour englober toute la classe, qui devra demeurer stable dans le but de minimiser toute transmission potentielle. Si les élèves d'un même groupe-classe n'auront pas à observer une distanciation physique entre eux, la distanciation de 2 mètres entre les élèves et les membres du personnel est quant à elle maintenue. Elle est maintenue autant que possible, mais pas prescrite au préscolaire. Au préscolaire et au primaire, la distanciation de 1 mètre entre les élèves de différentes classes qui circulent dans les aires communes, incluant les corridors, est également maintenue.

Il est important de rappeler que les orientations sur le port du couvre-visage ne viennent en aucun cas remplacer ou diminuer la nécessité de continuer à observer les autres consignes des autorités de santé publique visant à réduire la transmission de la COVID-19. En effet, en plus des mesures déjà nommées, d'autres consignes sanitaires strictes, telles que le lavage régulier des mains et la désinfection fréquente des locaux, devront être respectées.

Élargissement de l'offre de l'enseignement à distance

Conformément au plan de match dévoilé en juin dernier, tous les élèves feront leur retour en classe l'automne prochain, à l'exception de ceux présentant une condition médicale particulière, pour lesquels un enseignement à distance sera offert par les centres de services scolaires. Dans un souci de rassurer les

parents, les élèves ayant un proche présentant une condition médicale particulière pourront également être admissibles à cette offre de service.

De plus, dans le but de garantir une qualité de service dans l'enseignement à distance pour tous les élèves advenant une deuxième vague ou des fermetures de classes ponctuelles, des seuils minimums de services ont été instaurés. Ceux-ci assureront l'équité entre les services éducatifs de cours à distance, en plus de jeter les bases sur les travaux à fournir aux élèves et d'assurer une disponibilité des enseignants et des professionnels pour répondre aux différents besoins particuliers des élèves. Le plancher du nombre d'heures de cours offerts à distance varie selon le niveau scolaire.

Une marche à suivre claire en cas d'éclosion

Pour permettre de réagir rapidement en cas d'éclosion, une mise à jour du *Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID-19 en milieu scolaire* de l'INSPQ sera transmise aux organisations scolaires le 17 août prochain. Ce guide inclut entre autres une marche à suivre claire visant à informer les parents sur les principales actions qui seront mises en œuvre si un élève présente des symptômes, si un élève obtient un test positif à un test de COVID-19, ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes. Les indications générales à ce sujet sont aussi disponibles sur [Québec.ca/renree](https://quebec.ca/renree).

Dans tous les cas, les parents de l'école en question seront avisés de la situation en cas d'éclosion et des mesures déployées dans les meilleurs délais par leur centre de services scolaire.

Une version adaptée du *Guide autosoins pour la maladie à coronavirus* a également été élaborée pour permettre aux parents de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie. Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus. Il sera envoyé aux parents avant la rentrée et sera disponible en français et en anglais sur la page Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

En complément des consignes sanitaires qui doivent orienter les actions des établissements scolaires, les centres de services scolaires sont actuellement à finaliser leurs protocoles d'urgence, ce qui leur permettra d'offrir rapidement un enseignement à distance de qualité et obligatoire en cas de fermeture partielle ou totale d'établissements scolaires.

Citations :

« Notre plan déposé en juin était bien conçu et il a permis aux acteurs du réseau de se préparer adéquatement pour la rentrée. Avec les précisions apportées aujourd'hui, toutes les écoles seront bientôt prêtes pour accueillir nos élèves et le personnel scolaire, et ce, dans les environnements les plus sécuritaires qui soient. Nos enfants et notre santé, c'est ce que nous avons de plus précieux. Notre gouvernement n'a pas l'intention de faire de compromis sur ces questions. Je tiens à remercier tous les organismes scolaires, nos partenaires ainsi que le personnel, qui, comme nous, continueront de travailler très fort dans les prochaines semaines. Les efforts que nous faisons ensemble feront de cette opération un succès, au bénéfice des élèves. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Lors du dévoilement du plan en juin dernier, nous avons dit que nous allions surveiller la situation pandémique de près et que nous allions apporter des ajustements à ce plan, si c'était nécessaire. Les connaissances que nous avons aujourd'hui à propos du virus ont évolué comparativement à celles que nous avons en juin. C'est donc pourquoi nous arrivons avec un plan actualisé en prévision de la rentrée qui approche. Avec le retour au travail et le retour à l'école, l'automne sera une période cruciale. On doit demeurer prudents et continuer nos efforts! »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Montérégie

« La progression de la pandémie de la COVID-19 peut nous laisser croire que la situation s'améliore et se stabilise, mais il s'agit d'un équilibre fragile qui pourrait bien se rompre avec la saison automnale qui s'en vient, et notamment avec la rentrée scolaire imminente. C'est pourquoi l'actualisation du plan de la rentrée était nécessaire, en réponse aux préoccupations des parents, des professeurs et de la population. En face d'une situation qui pourrait s'aggraver au moindre faux pas collectif, j'invite les Québécoises et les Québécois à demeurer extrêmement vigilants et à bien guider les jeunes au cours de l'année scolaire, au milieu de cette crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle. »

Horacio Arruda, directeur national de la Santé publique

Liens connexes :

- Tout ce qu'il faut savoir sur la rentrée automnale : [Québec.ca/rentrée](https://quebec.ca/rentrée).
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site quebec.ca/coronavirus.

– 30 –

Source : Francis Bouchard
Attaché de presse du ministre de l'Éducation
418 644-0664